



Rogers Sugar fait état d'un BAIIA ajusté plus élevé grâce au solide rendement de son secteur du sucre et annonce son intention d'accroître la capacité de raffinage de son usine de Montréal et d'agrandir son réseau de distribution connexe dans l'Est du Canada.

Rogers Sugar Inc. (« notre », « nos », « nous » ou « Rogers ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2022 qui montrent qu'elle a dégagé un BAIIA ajusté consolidé de 23,1 millions de dollars et de 73,2 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et les neuf premiers mois de l'exercice, respectivement.

Nous annonçons aujourd'hui notre intention d'aller de l'avant avec l'expansion de notre capacité de raffinage à Montréal et avec l'agrandissement des infrastructures de logistique et de transport ferroviaire de notre centre de distribution de Toronto. Le projet accroîtra l'approvisionnement en sucre raffiné dans l'Est canadien d'au plus 100 000 tonnes métriques par année, pour un coût de construction présentement estimé à environ 160 millions de dollars. Nous collaborons actuellement avec différentes parties prenantes, dont des clients, des fournisseurs, des institutions financières, des transporteurs ferroviaires et les autorités gouvernementales, pour arrêter notre plan définitif. Nous prévoyons mettre en marché cette capacité supplémentaire d'ici deux ans. Nous avons l'intention de présenter des mises à jour périodiques sur ce projet au cours des prochains mois.

« La demande de sucre raffiné canadien est demeurée très forte au troisième trimestre de l'exercice 2022 et nous prévoyons qu'elle se maintiendra dans un avenir prévisible, car la conjoncture du marché demeure favorable », a affirmé Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Nous prévoyons que l'excellente conjoncture du marché pour notre secteur du sucre compensera amplement les difficultés que nous éprouvons dans le secteur des produits de l'érable en raison des pressions inflationnistes actuelles sur les coûts, ce qui permettra d'améliorer les résultats financiers d'ensemble de l'exercice 2022 comparativement à l'exercice 2021. Nous sommes aussi très enthousiastes à l'égard de notre projet d'expansion qui vise à soutenir la croissance du secteur canadien de la fabrication de produits alimentaires avec du sucre raffiné de qualité. »

Principaux résultats consolidés du troisième trimestre de l'exercice 2022 (non audité)	T3 2022	T3 2021	CUM 2022	CUM 2021
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	254 632	210 931	738 728	650 700
Marge brute ajustée ¹⁾	32 654	25 932	104 341	89 792
BAIIA ajusté ¹⁾	23 108	17 214	73 187	66 237
Bénéfice net	3 138	6 836	28 934	31 387
de base par action	0,03	0,07	0,28	0,30
dilué par action	0,03	0,07	0,28	0,29
Bénéfice net ajusté ¹⁾	8 419	4 247	28 498	24 246
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,08	0,04	0,27	0,23
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	49 480	42 084	49 480	42 084
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27
Volumes				
Sucre (en tonnes métriques)	203 315	190 563	579 928	564 752
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 027	11 471	37 225	40 578

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

- Le BAIIA ajusté consolidé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est établi respectivement à 23,1 millions de dollars et à 73,2 millions de dollars, ce qui représente une hausse respective de 5,9 millions de dollars et de 7,0 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, attribuable en grande partie à l'augmentation du BAIIA ajusté du secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 20,0 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 5,7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable au volume supérieur, à l'amélioration des prix moyens et à l'augmentation de la production de sucre de betterave à l'usine de Taber; ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais de distribution et des charges administratives et de vente.



- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont augmenté de 6,7 % pour s'établir à 203 315 tonnes métriques au troisième trimestre de l'exercice considéré, étant donné la hausse des volumes de ventes de tous les secteurs par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- La marge brute ajustée du secteur du sucre s'est améliorée de 24,73 \$ par tonne métrique au troisième trimestre de l'exercice 2022 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait de la progression de la marge de vente et de l'apport plus important de notre usine de transformation du sucre de betterave de Taber.
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,1 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse de 0,2 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes et à l'amélioration des prix moyens, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse des frais d'emballage et de transport et des coûts de l'énergie ainsi que la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel.
- Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 2 juillet 2022 se sont chiffrés à 49,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7,4 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,4 millions de dollars.
- Le 9 août 2022, nous avons signé un accord de partenariat d'approvisionnement de plusieurs années avec Raízen, le plus grand exportateur individuel de sucre brut sur le marché international, établi au Brésil, pour approvisionner nos établissements de l'Est du Canada en sucre brut certifié sans organismes génétiquement modifiés (« sans OGM »). Ce nouvel accord d'approvisionnement permettra à notre usine de Montréal d'offrir du sucre raffiné sans OGM à nos estimés clients.
- Le 10 août 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable le 12 octobre 2022 ou avant.

Secteur du sucre

Principaux résultats du secteur du sucre pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 <i>(non audité)</i>	T3 2022	T3 2021	CUM 2022	CUM 2021
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	200 276	161 237	572 058	476 656
Marge brute ajustée ¹⁾	28 195	21 714	90 844	74 204
par tonne métrique (\$/TM) ¹⁾	138,68	113,95	156,65	131,39
Charges administratives et de vente	8 067	8 163	26 594	21 202
Frais de distribution	5 053	3 747	14 724	12 439
BAIIA ajusté ¹⁾	19 979	14 265	63 960	54 007
Volumes (en tonnes métriques)				
Volume total	203 315	190 563	579 928	564 752

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Au troisième trimestre de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 39,0 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des volumes de ventes plus élevés, de la hausse des prix du sucre brut n° 11, de l'amélioration des prix moyens et de la hausse des produits tirés des ventes de sous-produits. Le prix moyen du sucre brut n° 11 a augmenté de 2,3 cents US la livre pour se chiffrer à 19,2 cents US la livre pour le trimestre à l'étude, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les volumes de ventes du secteur du sucre ont augmenté de 12 752 tonnes métriques au troisième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'accroissement des volumes de ventes de produits industriels et de produits liquides.

- Les volumes de ventes de produits industriels présentent la plus forte croissance pour le trimestre, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la demande des clients existants qui fabriquent des produits contenant du sucre destinés à la consommation en Amérique du Nord.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont aussi augmenté pour le trimestre à l'étude, en raison de la demande accrue des clients existants.

La marge brute ajustée a augmenté de 6,5 millions de dollars pour le trimestre considéré comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, hausse qui s'explique principalement par des marges plus élevées sur les ventes de sucre de 12,2 millions de dollars découlant de



l'augmentation des volumes de ventes et de l'amélioration des prix moyens et par l'apport net des sous-produits supérieur de 0,5 million de dollars. La variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production essentiellement attribuable aux volumes plus importants et à l'augmentation des coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 138,68 \$ pour le troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 24,73 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble, qui s'explique par la hausse des volumes, l'amélioration des prix de vente et la production accrue de sucre de betterave de notre usine de Taber, comparativement à l'exercice précédent. En 2021, notre usine de Taber a produit moins de sucre, car les conditions d'entreposage défavorables ont nui à la qualité des betteraves.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2022 a augmenté de 5,7 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la progression de la marge brute ajustée, comme il est expliqué plus haut, partiellement contrebalancée par les frais de distribution plus élevés s'expliquant surtout par la hausse des frais de transport et les dépenses additionnelles liées à la logistique que nous avons engagées pour répondre à la forte demande dans l'est du Canada.

Secteur des produits de l'érable

Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 (non audité)	T3 2022	T3 2021	CUM 2022	CUM 2021
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	54 356	49 694	166 670	174 044
Marge brute ajustée ¹⁾	4 459	4 218	13 497	15 588
en pourcentage des produits ¹⁾	8,2 %	8,5 %	8,1 %	9,0 %
Charges administratives et de vente	2 560	2 563	7 639	7 078
Frais de distribution	447	529	1 718	1 864
BAIIA ajusté ¹⁾	3 129	2 949	9 227	12 230
Volumes (en milliers de livres)				
Volume total	12 027	11 471	37 225	40 578

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Les produits du troisième trimestre de l'exercice considéré ont augmenté de 4,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour se chiffrer à 54,4 millions de dollars, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des volumes et à la hausse des prix de vente.

La marge brute pour le trimestre considéré de l'exercice 2022 a augmenté de 0,2 million de dollars en raison de la hausse des volumes et des prix de vente plus élevés, partiellement contrés par la hausse des charges d'exploitation. La hausse des charges d'exploitation découle en grande partie de la hausse des frais d'emballage, de transport et d'énergie, ainsi que d'une hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel engagées pour attirer et maintenir en poste des employés dans nos installations de production.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre considéré a diminué de 30 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les augmentations des coûts de production liés au marché dont il a été question plus haut et le moment auquel ces augmentations sont transférées à nos clients.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2022 a augmenté de 0,2 million de dollars en raison de l'augmentation de la marge brute ajustée, comme il est expliqué plus haut.

PERSPECTIVES

La santé et la sécurité de nos employés demeurent primordiales pour nous. Nous suivons attentivement toutes les recommandations que les autorités de la santé publique émettent par rapport à la COVID-19 et nous avons mis en place des protocoles de protection. Malgré la pandémie de COVID-19 qui sévit, nos usines ont fonctionné jusqu'à présent sans arrêt important. Cependant, il est difficile d'estimer les répercussions sur les volumes de ventes, nos activités ou nos résultats financiers en raison de l'incertitude et de la volatilité accrue de la demande. Nous surveillons de près la situation et nous demeurons prêts à nous adapter rapidement lorsque les circonstances changent.



En raison de la forte demande et des marges plus élevées dans notre secteur du sucre, nous nous attendons toujours à une amélioration de la performance financière pour l'exercice 2022 par rapport à l'exercice 2021. La vigueur de notre secteur du sucre devrait compenser la hausse des coûts découlant des pressions inflationnistes et la demande plus faible dans le secteur des produits de l'éérable.

Secteur du sucre

Nous nous attendons toujours à une bonne performance du secteur du sucre au cours de l'exercice 2022. La demande intérieure sous-jacente demeure forte pour tous les segments de la clientèle, soutenue par la conjoncture favorable du marché.

À Taber, la campagne de transformation de la betterave à sucre a pris fin et a donné le volume attendu de sucre. Dans l'ensemble, nous nous attendons à ce que l'usine de Taber produise 121 000 tonnes métriques de sucre de betterave pour l'exercice en cours, soit une hausse de 6 000 tonnes métriques par rapport à l'exercice précédent.

En raison de la conjoncture du marché favorable pour notre secteur du sucre, nous relevons nos prévisions des volumes de ventes pour l'exercice 2022 de 10 000 tonnes métriques, pour les porter à 785 000 tonnes métriques. Nous nous attendons à ce que le volume de ventes intérieures augmente de 2,5 % par rapport à l'exercice 2021, tandis que nos volumes d'exportations devraient diminuer en raison de la réduction du contingent occasionnel aux termes de l'ACEUM pour l'exercice en cours. Globalement, une augmentation d'environ 5 000 tonnes métriques des volumes est attendue pour l'exercice 2022 comparativement à l'exercice 2021, et les variations de volumes prévues au cours de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

- Le secteur des produits industriels, qui est notre secteur le plus important, devrait connaître une croissance de 3 %, car la demande de produits contenant du sucre demeure stable au Canada et aux États-Unis.
- Les volumes de ventes de produits liquides devraient progresser de 3 %, grâce à la demande continue des clients actuels.
- Nous prévoyons une diminution de 2,5 % dans notre secteur des produits de consommation, les volumes revenant aux niveaux normalisés que nous connaissions avant la pandémie de COVID-19.
- Nous nous attendons à une baisse des ventes sur les marchés d'exportation au cours de l'exercice 2022 en raison de la réduction des contingents occasionnels aux termes de l'ACEUM.

L'effet combiné de la hausse des volumes et des ajustements de prix favorables devrait accroître la rentabilité par rapport à 2021.

Les programmes d'entretien des installations de Montréal et de Vancouver devraient suivre la tendance observée au cours des années précédentes et devraient entraîner une augmentation des charges d'exploitation fondée sur le marché. Le retour à des volumes de récolte normaux et des betteraves à sucre de meilleure qualité par rapport à 2021 pour l'usine de Taber devraient se traduire par une diminution des charges d'exploitation.

Les frais de distribution devraient augmenter de 30 % par rapport à l'exercice 2021, rendant compte des transferts de volumes supplémentaires de l'ouest vers l'est pour répondre à la demande des consommateurs et de la hausse des prix sur le marché pour l'entreposage ainsi que pour le transport routier et ferroviaire.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter de 25 % en raison d'une hausse sans effet sur la trésorerie de la rémunération fondée sur des actions découlant de l'appréciation du cours de l'action au cours des derniers trimestres, partiellement atténuée par la baisse des charges liées à la COVID-19.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations devraient aussi être inférieures pour l'exercice 2022 en raison du calendrier et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Nous prévoyons consacrer environ 20,0 millions de dollars à différents projets d'immobilisations.

Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence défavorable potentielle sur nos activités des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que ces hausses n'auront pas d'incidence importante sur nos résultats financiers à brève échéance, puisque notre stratégie de couverture devrait continuer d'atténuer ces risques.

Secteur des produits de l'éérable

Les résultats financiers du secteur des produits de l'éérable ont été moins élevés que prévu pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, en raison principalement de la baisse des volumes et des pressions inflationnistes inattendues sur les coûts du matériel d'emballage, du transport et de la main-d'œuvre, ainsi que des difficultés d'expédition à l'échelle mondiale imputables à la disponibilité des transporteurs. Nous prévoyons que ces pressions financières et opérationnelles se maintiendront pour le reste de l'exercice 2022. À la clôture du deuxième trimestre, nous avons commencé à mettre en œuvre une stratégie d'actualisation des prix avec nos clients dans le but de recouvrer ces coûts additionnels. L'amélioration attendue des prix pour les clients qui permettra de recouvrer ces hausses de coûts inattendues ne se produit pas aussi vite que prévu initialement, en raison de la conjoncture actuelle du marché et de la concurrence sur le marché du sirop d'éérable, qui a bénéficié d'une solide récolte en 2022.

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 peuvent être consultés sur www.LanticRogers.com.



Audioconférence et webémission

Nous tiendrons une audioconférence pour discuter de nos résultats du troisième trimestre de l'exercice 2022 le 11 août 2022 à 8 h (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1 888 400-2425. Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1 800 770-2030 suivi du code d'accès 9031006#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 25 août 2022. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse www.LanticRogers.com.

À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également une installation de mélange à sec sur mesure et d'emballage de même qu'un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont également vendus au détail sous diverses marques, dont TMTC, Uncle Luke's, Great Northern, Decacer et Highland Sugarworks.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs.

Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- notre intention d'accroître la capacité de raffinage de sucre et d'agrandir le réseau de distribution connexe dans l'Est du Canada,
- les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités,
- les prix futurs du sucre brut,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances, notamment en ce qui concerne notre capacité de financer et de mener à terme le projet d'expansion de notre usine de Montréal et du réseau de distribution dans l'Est canadien, et la poursuite de nos activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans notre rapport de gestion du trimestre à l'étude pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité



quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca



ROGERS SUGAR INC.

Rapport financier T3 2022



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (« Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 10 août 2022 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 2 juillet 2022, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 2 octobre 2021. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités trimestriels et les montants indiqués dans le présent rapport de gestion n'ont été ni examinés ni audités par nos auditeurs externes indépendants. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), The Maple Treat Corporation (« Maple Treat ») et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMT » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	2
MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19.....	2
FAITS SAILLANTS	2
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS	4
Résultats ajustés.....	4
INFORMATION SECTORIELLE	5
Secteur du sucre	8
Secteur des produits de l'érable.....	9
PERSPECTIVES	11
Secteur du sucre	12
Secteur des produits de l'érable.....	12
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	13
Produits totaux	13
Marge brute.....	13
Résultat des activités d'exploitation.....	13
Charges financières nettes	14
Imposition	14
Bénéfice net.....	14
Résumé des résultats trimestriels	14
Situation financière.....	15
Liquidités	15
Obligations contractuelles	17
Ressources en capital	17
TITRES EN CIRCULATION	18
RISQUES ET INCERTITUDES	18
MESURES NON CONFORMES AUX PCGR	18
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES	20
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS.....	20
CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	20
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	21

NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également une installation de mélange à sec sur mesure et d'emballage de même qu'un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Maple Treat exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Maple Treat, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans plus de 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques, dont TMT, Uncle Luke's, Great Northern, Decacer et Highland Sugarworks.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et ses sous-produits, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19

La pandémie de COVID-19 qui sévit a nuí à l'économie mondiale et perturbé les marchés des capitaux et les chaînes d'approvisionnement, en plus de limiter considérablement les déplacements d'affaires et de suspendre l'activité commerciale.

Nos activités étant considérées comme des services essentiels par le gouvernement, nos usines ont continué de fonctionner selon leur capacité normale. Nous avons instauré des mesures et des protocoles de protection rigoureux afin d'assurer la santé et la sécurité de nos employés. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences majeures sur nos activités en ce qui concerne la demande des clients, les chaînes d'approvisionnement et la logistique d'expédition, les activités d'exploitation, la volatilité des marchés des capitaux, les passifs au titre des régimes de retraite et des avantages du personnel ainsi que d'autres paramètres économiques fondamentaux. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2022, nous avons engagé des dépenses directes de 0,2 million de dollars et de 1,0 million de dollars, respectivement, en lien avec la pandémie. Ces dépenses se rapportent essentiellement aux mesures de santé et de sécurité que nous avons instaurées dans toutes nos usines de production.

Les retombées de la pandémie de COVID-19 sur nos activités pourraient durer encore longtemps, et l'incidence qu'elles auront à terme sur nous sera tributaire de l'évolution de la situation, laquelle est incertaine et impossible à prévoir, notamment la durée et la gravité de la pandémie, la durée pendant laquelle les mesures d'aide des gouvernements seront en vigueur, l'efficacité des mesures prises pour enrayer la pandémie et traiter la maladie et le temps qu'il faudra pour revenir à des conditions économiques et opérationnelles normales.

FAITS SAILLANTS

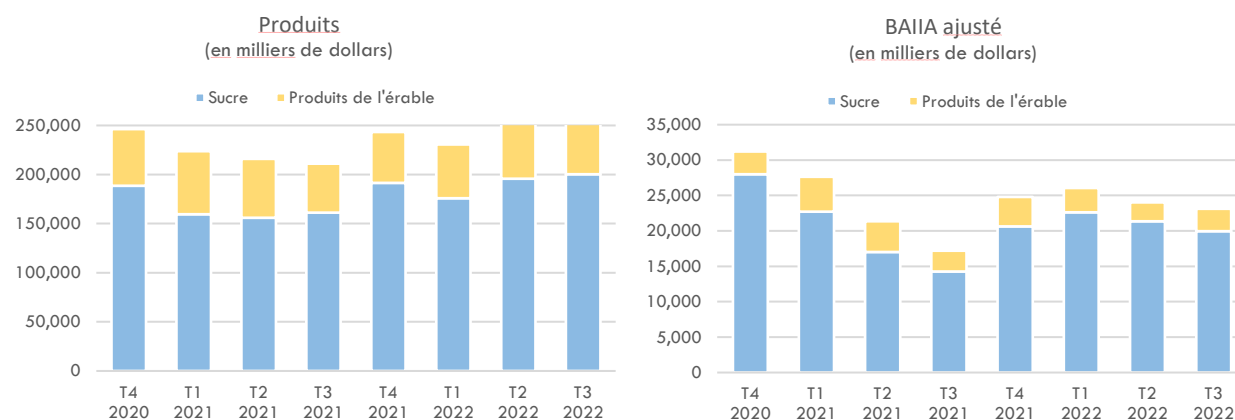
- Le BAIIA ajusté consolidé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est établi respectivement à 23,1 millions de dollars et à 73,2 millions de dollars, ce qui représente une hausse respective de 5,9 millions de dollars et de 7,0 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, attribuable en grande partie à l'augmentation du BAIIA ajusté du secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté du secteur du sucre s'est établi à 20,0 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 5,7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable au volume supérieur, à l'amélioration des prix moyens et à l'augmentation de la production de sucre de betterave à l'usine de Taber; ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais de distribution et des charges administratives et de vente.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont augmenté de 6,7 % pour s'établir à 203 315 tonnes métriques au troisième trimestre de l'exercice considéré, étant donné la hausse des volumes de ventes de tous les secteurs par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent;
- La marge brute ajustée du secteur du sucre s'est améliorée de 24,73 \$ par tonne métrique au troisième trimestre de l'exercice 2022 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait de la progression de la marge de vente et de l'apport plus important de notre usine de transformation du sucre de betterave de Taber.

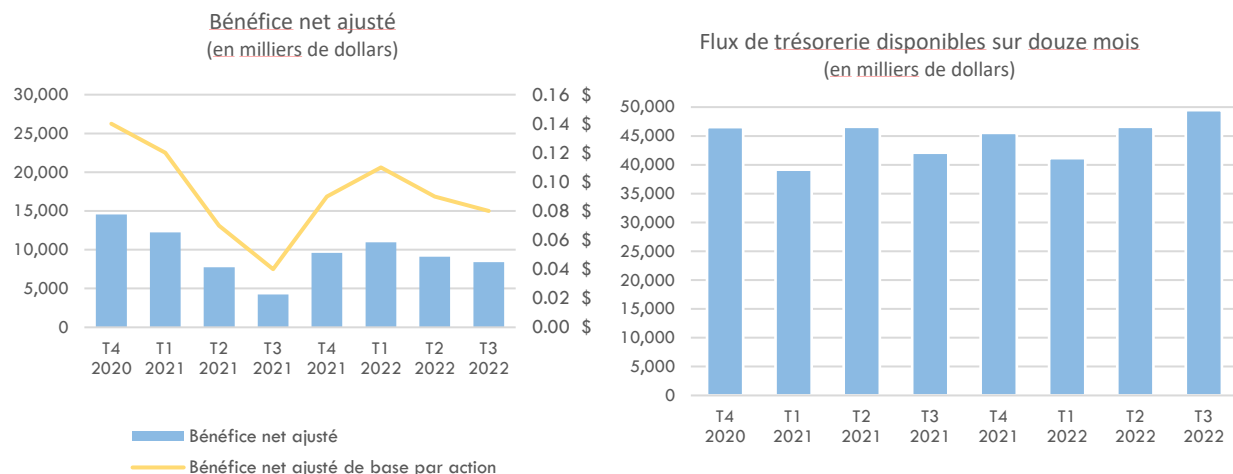
- Le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,1 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse de 0,2 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement attribuable à la hausse des volumes de ventes et à l'amélioration des prix moyens, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation découlant de la hausse des frais d'emballage et de transport et des coûts de l'énergie ainsi que la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel.
- Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 2 juillet 2022 se sont chiffrés à 49,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7,4 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 9,4 millions de dollars.
- Le 9 août 2022, nous avons signé un accord de partenariat d'approvisionnement de plusieurs années avec Raízen, le plus grand exportateur individuel de sucre brut sur le marché international, établi au Brésil, pour approvisionner nos établissements de l'Est du Canada en sucre brut certifié sans organismes génétiquement modifiés (« sans OGM »). Ce nouvel accord d'approvisionnement permettra à notre usine de Montréal d'offrir du sucre raffiné sans OGM à nos estimés clients.
- Le 10 août 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable le 12 octobre 2022 ou avant.
- Le 10 août 2022, nous avons annoncé notre intention d'aller de l'avant avec l'expansion de notre capacité de raffinage à Montréal et avec l'agrandissement des infrastructures de logistique et de transport ferroviaire de notre centre de distribution de Toronto. Le projet accroîtra l'approvisionnement en sucre raffiné dans l'Est canadien d'au plus 100 000 tonnes métriques par année, pour un coût de construction estimé présentement à environ 160 millions de dollars.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T3 2022	T3 2021	CUM 2022	CUM 2021
Sucre (en tonnes métriques)	203 315	190 563	579 928	564 752
Sirup d'érable (en milliers de livres)	12 027	11 471	37 225	40 578
Produits totaux	254 632	210 931	738 728	650 700
Marge brute	24 948	30 064	102 333	100 128
Marge brute ajustée ¹⁾	32 654	25 932	104 341	89 792
Résultat des activités d'exploitation	8 822	15 062	51 658	57 545
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	16 528	10 930	53 666	47 209
BAIIA ajusté ¹⁾	23 108	17 214	73 187	66 237
Bénéfice net	3 138	6 836	28 934	31 387
de base par action	0,03	0,07	0,28	0,30
dilué par action	0,03	0,07	0,28	0,29
Bénéfice net ajusté ¹⁾	8 419	4 247	28 498	24 246
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,08	0,04	0,27	0,23
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	49 480	42 084	49 480	42 084
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.





Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Nous estimons que nos résultats financiers sont plus utiles aux gestionnaires ainsi qu'aux investisseurs, aux analystes et aux autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux PCGR de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation et au bénéfice net ajusté lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T3 2022			T3 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(795)	–	(795)	(489)	–	(489)
Contrats de change à terme	205	(494)	(289)	(416)	341	(75)
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(590)	(494)	(1 084)	(905)	341	(564)
Cumul des écarts temporaires	(6 327)	(295)	(6 622)	5 785	(1 089)	4 696
Ajustement total du coût des ventes	(6 917)	(789)	(7 706)	4 880	(748)	4 132

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	CUM 2022			CUM 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	1 515	–	1 515	552	–	552
Contrats de change à terme	281	(90)	191	3 406	2 233	5 639
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	1 796	(90)	1 706	3 958	2 233	6 191
Cumul des écarts temporaires	(3 526)	(188)	(3 714)	7 196	(3 051)	4 145
Ajustement total du coût des ventes	(1 730)	(278)	(2 008)	11 154	(818)	10 336

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours mondial du sucre brut n° 11 ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le troisième trimestre de l'exercice considéré, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une perte de 7,7 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats d'exploitation consolidés, contre un profit de 4,1 millions de dollars qui doit être déduit des résultats consolidés pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une perte de 2,0 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats d'exploitation consolidés, comparativement à un profit de 10,3 millions de dollars qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, il faut consulter la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T3 2022			T3 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	200 276	54 356	254 632	161 237	49 694	210 931
Marge brute	21 278	3 670	24 948	26 594	3 470	30 064
Charges administratives et de vente	8 067	2 560	10 627	8 163	2 563	10 726
Frais de distribution	5 052	447	5 499	3 747	529	4 276
Résultat des activités d'exploitation	8 159	663	8 822	14 684	378	15 062
Ajustement du coût des ventes ²⁾	6 917	789	7 706	(4 880)	748	(4 132)
Marge brute ajustée ¹⁾	28 195	4 459	32 654	21 714	4 218	25 932
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	15 076	1 452	16 528	9 804	1 126	10 930
BAILA ajusté ¹⁾	19 979	3 129	23 108	14 265	2 949	17 214
Renseignements supplémentaires :						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	4 089	63	4 152	5 215	247	5 462
Augmentation de la provision pour obligation de mise hors service d'immobilisations incluse dans les immobilisations corporelles	–	–	–	3 131	–	3 131
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	691	–	691	1 475	823	2 298

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

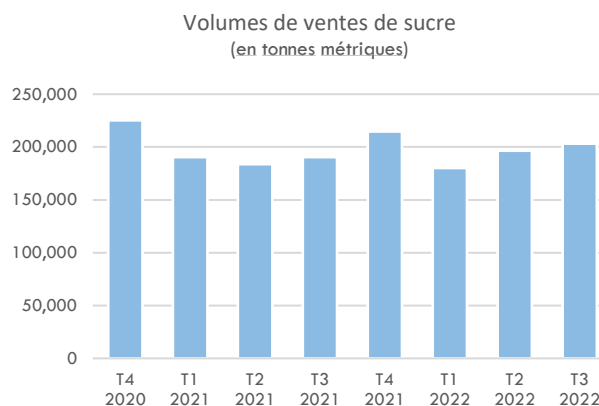
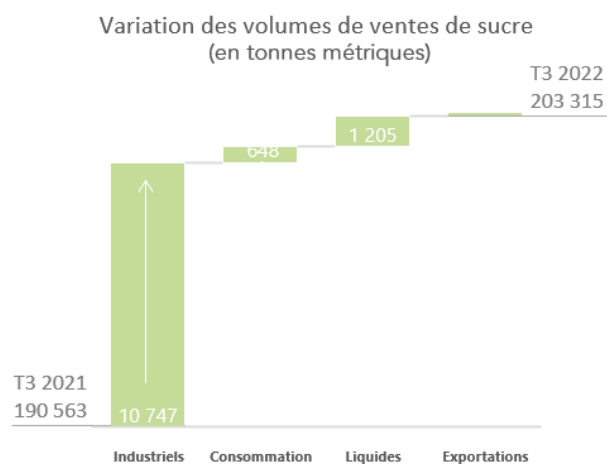
Résultats par secteur (en milliers de dollars)	CUM 2022			CUM 2021		
	Sucre	Produits de l'éérable	Total	Sucre	Produits de l'éérable	Total
Produits	572 058	166 670	738 728	476 656	174 044	650 700
Marge brute	89 114	13 219	102 333	85 358	14 770	100 128
Charges administratives et de vente	26 594	7 639	34 233	21 202	7 078	28 280
Frais de distribution	14 724	1 718	16 442	12 439	1 864	14 303
Résultat des activités d'exploitation	47 796	3 862	51 658	51 717	5 828	57 545
Ajustement du coût des ventes ²⁾	1 730	278	2 008	(11 154)	818	(10 336)
Marge brute ajustée ¹⁾	90 844	13 497	104 341	74 204	15 588	89 792
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	49 526	4 140	53 666	40 563	6 646	47 209
BALIA ajusté ¹⁾	63 960	9 227	73 187	54 007	12 230	66 237
<i>Renseignements supplémentaires :</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	11 182	418	11 600	18 180	725	18 905
Augmentation de la provision pour obligation de mise hors service d'immobilisations incluse dans les immobilisations corporelles	-	-	-	3 131	-	3 131
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	8 729	-	8 729	1 858	823	2 681

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.
2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Secteur du sucre

PRODUITS

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars)	200 276	161 237	39 039	572 058	476 656	95 402

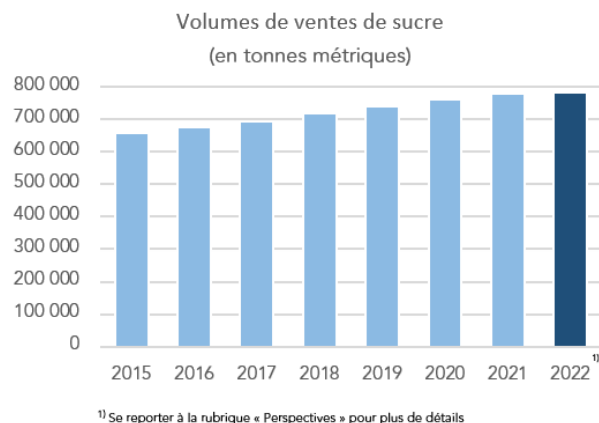
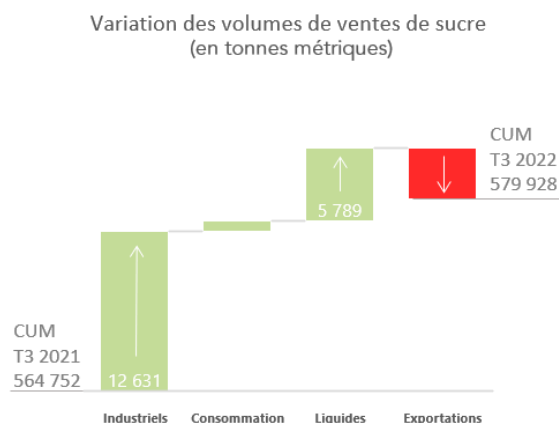


Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les produits ont augmenté de 39,0 millions de dollars et de 95,4 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison surtout des volumes de ventes plus élevés, de la hausse des prix du sucre brut n° 11, de l'amélioration des prix moyens et de la hausse des produits tirés des ventes de sous-produits. Le prix moyen du sucre brut n° 11 a augmenté de 2,3 cents US la livre pour se chiffrer à 19,2 cents US la livre pour le trimestre à l'étude et de 3,2 cents US la livre pour se chiffrer à 19,1 cents US la livre pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les volumes de ventes du secteur du sucre ont augmenté de 12 752 tonnes métriques au troisième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'accroissement des volumes de ventes de produits industriels et de produits liquides.

- Les volumes de ventes de produits industriels présentent la plus forte croissance pour le trimestre, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la demande des clients existants qui fabriquent des produits contenant du sucre destinés à la consommation en Amérique du Nord.

- Les volumes de ventes de produits liquides ont aussi augmenté pour le trimestre à l'étude, en raison de la demande accrue des clients existants.



Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les volumes de ventes de sucre se sont chiffrés à 579 928 tonnes métriques, ce qui représente une hausse de 2,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, l'accroissement des volumes de ventes de produits industriels, de produits de consommation et de produits liquides ayant été neutralisé pour l'essentiel par une réduction attendue des volumes d'exportations.

- Les volumes de ventes de produits industriels ont augmenté de 12 631 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la plus forte demande des clients existants aux deuxième et troisième trimestres de 2022.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont augmenté de 5 789 tonnes métriques pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré en raison de la demande accrue des clients existants.
- Les volumes de ventes de produits de consommation sont demeurés essentiellement stables, puisque les commandes reportées au premier trimestre de l'exercice ont été récupérées au cours des deux trimestres suivants, ce qui a ramené les volumes de ventes de produits de consommation aux niveaux de croissance d'avant la pandémie.
- Les volumes d'exportations ont diminué pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, puisque nous avons mis la priorité sur les possibilités de ventes au Canada, conformément à notre stratégie d'affaires. En outre, le volume d'exportations de l'exercice 2021 tenait compte d'un contingent occasionnel non récurrent aux termes de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (« ACEUM ») ratifié.

MARGE BRUTE

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données en tonnes métriques)						
Marge brute	21 278	26 594	(5 316)	89 114	85 358	3 756
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	6 917	(4 880)	11 797	1 730	(11 154)	12 884
Marge brute ajustée ¹⁾	28 195	21 714	6 481	90 844	74 204	16 640
Marge brute ajustée par tonne métrique ¹⁾	138,68	113,95	24,73	156,65	131,39	25,25
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 262	3 757	505	12 535	11 332	1 203

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

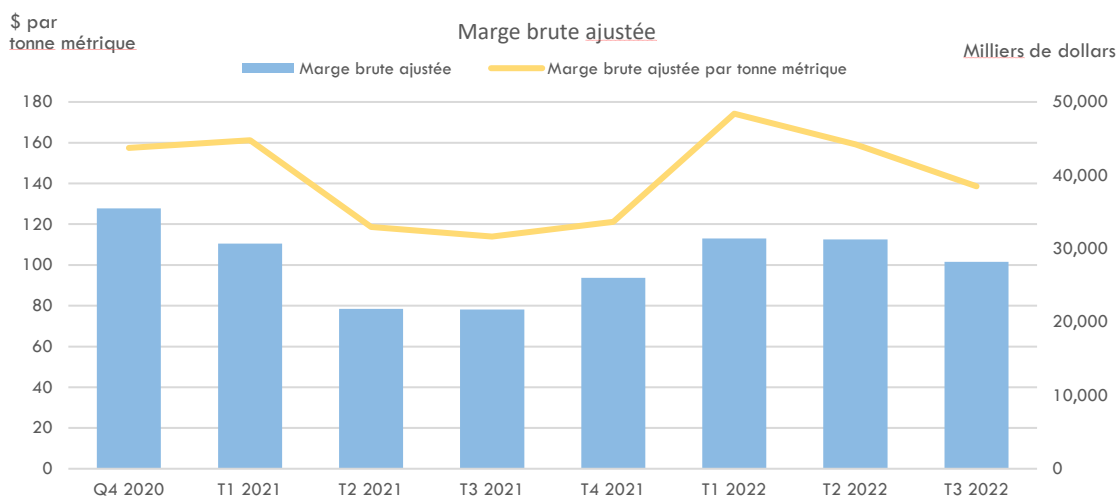
2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 21,3 millions de dollars et à 89,1 millions de dollars pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice 2022, et elle comprend des profits de 6,9 millions de dollars et de 1,7 million de dollars, respectivement, liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 26,6 millions de dollars et à 85,4 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait un profit respectif de 4,9 millions de dollars et de 11,2 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée s'est établie à 28,2 millions de dollars et à 90,8 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2022, respectivement, par rapport à 21,7 millions de dollars et à 74,2 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2021.

La marge brute ajustée a augmenté de 6,5 millions de dollars pour le trimestre considéré comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, hausse qui s'explique principalement par des marges plus élevées sur les ventes de sucre de 12,2 millions de dollars découlant de l'augmentation des volumes de ventes et de l'amélioration des prix moyens et par l'apport net des sous-produits supérieur de 0,5 million de dollars. La variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production essentiellement attribuable aux volumes plus importants et à l'augmentation des coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 138,68 \$ pour le troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 24,73 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble, qui s'explique par la hausse des volumes, l'amélioration des prix de vente et la production accrue de sucre de betterave de notre usine de Taber, comparativement à l'exercice précédent. En 2021, notre usine de Taber a produit moins de sucre, car les conditions d'entreposage défavorables ont nui à la qualité des betteraves.

La marge brute ajustée des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a augmenté de 16,6 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la marge brute ajustée plus élevée pour les deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2022. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, la marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 156,65 \$, en regard de 131,39 \$ par tonne métrique pour la même période de l'exercice précédent. La variation favorable de 25,25 \$ par tonne métrique est principalement attribuable à la hausse des volumes vendus aux clients, à l'amélioration des prix moyens et à la production accrue de sucre de betterave de notre usine de Taber.



AUTRES CHARGES

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)</i>						
Charges administratives et de vente	8 067	8 163	(96)	26 595	21 202	5 393
Frais de distribution	5 053	3 747	1 306	14 724	12 439	2 285
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :</i>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	220	49	171	644	676	(32)
<i>Éléments inclus dans les frais de distribution :</i>						
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	420	654	(234)	1 255	1 435	(180)

Les charges administratives et de vente du troisième trimestre de l'exercice 2022 sont demeurées essentiellement stables par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces résultats tiennent compte d'une diminution de 0,6 million de dollars des coûts liés à la pandémie de COVID-19, contrebalancée par une hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions attribuable à l'appréciation du cours de l'action. Les frais de distribution ont augmenté de 1,3 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse des frais de transport et les dépenses additionnelles que nous avons engagées pour répondre à la forte demande dans l'est du Canada.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les charges administratives et de vente ont été supérieures de 5,4 millions de dollars à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la charge de rémunération fondée

sur des actions découlant de l'appréciation du cours de l'action au cours des derniers trimestres, compensée en partie par la diminution des coûts liés à la pandémie de COVID-19. L'augmentation de 2,3 millions de dollars des frais de distribution par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent s'explique surtout par les frais de transport plus élevés et par des dépenses additionnelles que nous avons engagées pour assurer la logistique afin de répondre à la forte demande dans l'Est canadien, comme susmentionné.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	8 159	14 684	(6 525)	47 796	51 717	(3 921)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	6 917	(4 880)	11 797	1 730	(11 154)	12 884
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	15 076	9 804	5 272	49 526	40 563	8 963
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 903	4 461	442	14 434	13 444	990
BAIIA ajusté ¹⁾	19 979	14 265	5 714	63 960	54 007	9 953

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est établi à 8,2 millions de dollars et à 47,8 millions de dollars, respectivement, par rapport à 14,7 millions de dollars et à 51,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés. De plus, l'augmentation de la dotation aux amortissements hors trésorerie qui résulte essentiellement de l'accroissement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a également réduit le résultat des activités d'exploitation.

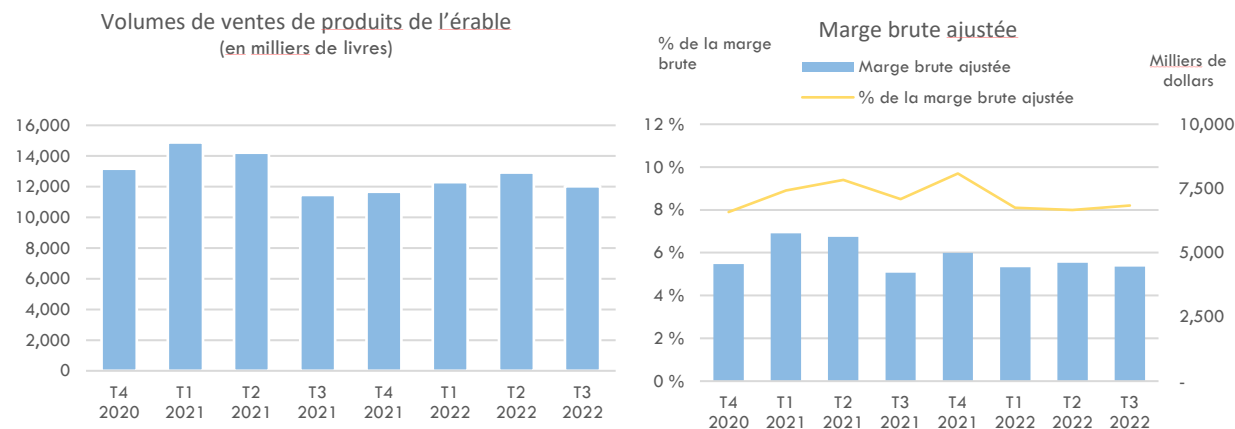
Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2022 a augmenté de 5,3 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par la hausse des frais de distribution. Le résultat ajusté des activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 a augmenté de 9,0 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation de la marge brute ajustée ayant été contrebalancée en partie par la hausse des frais de distribution et des charges administratives et de vente.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a augmenté de 5,7 millions de dollars et de 10,0 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat ajusté des activités d'exploitation, principalement aux deuxième et troisième trimestres.

Secteur des produits de l'érable

PRODUITS

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)						
Volume (en milliers de livres)	12 027	11 471	555	37 225	40 578	(3 353)
Produits	54 356	49 694	4 662	166 670	174 044	(7 374)



Les produits du troisième trimestre de l'exercice considéré ont augmenté de 4,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour se chiffrer à 54,4 millions de dollars, ce qui est surtout attribuable à l'augmentation des volumes et à la hausse des prix de vente.

Les produits pour les neuf premiers mois de 2022 ont reculé de 7,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour se chiffrer à 166,7 millions de dollars. La variation défavorable est essentiellement imputable à la diminution des volumes découlant de la plus faible demande, partiellement contrebalancée par l'augmentation des prix de vente.

MARGE BRUTE

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données relatives au taux de la marge brute ajustée)						
Marge brute	3 670	3 470	200	13 219	14 770	(1 551)
Ajustement total du coût des ventes ^{1), 2)}	789	748	41	278	818	(540)
Marge brute ajustée ¹⁾	4 459	4 218	241	13 497	15 588	(2 091)
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	8,2 %	8,5 %	(0,3) %	8,1 %	9,0 %	(0,9) %
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	805	954	(149)	2 471	2 722	(251)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.
2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est chiffrée à 3,7 millions de dollars et à 13,2 millions de dollars, compte tenu d'une perte de 0,8 million de dollars et de 0,3 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 3,5 millions de dollars et à 14,8 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait une perte de 0,7 million de dollars et de 0,8 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute pour le trimestre considéré de l'exercice 2022 a augmenté de 0,2 million de dollars en raison de la hausse des volumes et des prix de vente plus élevés, partiellement contrés par la hausse des charges d'exploitation. La hausse des charges d'exploitation découle en grande partie de la hausse des frais d'emballage, de transport et d'énergie, ainsi que d'une hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel engagées pour attirer et maintenir en poste des employés dans nos installations de production.

La marge brute ajustée pour les neuf premiers mois de 2022 a reculé de 2,1 millions de dollars par rapport à 2021, en raison de la baisse des volumes et de la hausse des charges d'exploitation essentiellement attribuables à la hausse des coûts d'emballage, des frais de transport et des coûts de l'énergie, ainsi qu'à la hausse des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel engagées pour attirer et maintenir en poste des employés dans nos installations de production.

La marge brute ajustée a subi l'incidence négative du décalage entre l'augmentation de nos charges d'exploitation et les augmentations de prix connexes. Les augmentations de prix ont été retardées en raison essentiellement du caractère concurrentiel du marché du sirop d'érable, ainsi que de la récolte plus importante que prévu en 2022 et du moment des négociations de prix pour les contrats d'envergure.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice 2022 a diminué de 30 points de base et de 90 points de base, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Ces variations s'expliquent essentiellement par les augmentations des coûts de production liés au marché dont il a été question plus haut et le moment auquel ces augmentations sont transférées à nos clients.

AUTRES CHARGES

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	2 560	2 563	(3)	7 639	7 078	561
Frais de distribution	447	529	(82)	1 718	1 864	(146)
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :</i>						
Amortissement des immobilisations incorporelles	873	869	4	2 616	2 615	1

Les charges administratives et de vente sont demeurées inchangées pour le trimestre considéré et ont augmenté de 0,6 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse pour les neuf premiers mois de 2022 est essentiellement imputable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel ainsi qu'à la hausse des charges au titre du recrutement.

Les frais de distribution pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2022 ont diminué de 0,1 million de dollars et 0,1 million de dollars, respectivement, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	663	378	285	3 862	5,828	(1 966)
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	789	748	41	278	818	(540)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	1 452	1 126	326	4 140	6 646	(2 506)
Charges non récurrentes :						
Autres éléments non récurrents	-	-	-	-	247	(247)
Amortissements	1 677	1 823	(146)	5 087	5 337	(250)
BAIIA ajusté ¹⁾	3 129	2 949	180	9 227	12 230	(3 003)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est établi à 0,7 million de dollars et à 3,9 millions de dollars, respectivement, comparativement à 0,4 million de dollars et à 5,8 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés et tient compte des écarts temporaires dans la comptabilisation de tout profit ou toute perte à la liquidation des instruments dérivés.

Certains éléments hors trésorerie et certaines charges non récurrentes ont eu une incidence sur le résultat des activités d'exploitation. C'est pourquoi nous estimons que les résultats financiers du secteur des produits de l'érable fournissent une information plus pertinente aux dirigeants, aux investisseurs, aux analystes et aux autres parties intéressées après qu'ils ont été ajustés pour tenir compte des éléments susmentionnés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre considéré a augmenté de 0,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la marge brute ajustée. Le résultat ajusté des activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 a diminué de 2,5 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse de la marge brute ajustée et de la hausse des charges administratives et de vente, comme il est expliqué plus haut.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2022 a augmenté de 0,2 million de dollars en raison de l'augmentation de la marge brute ajustée, comme il est expliqué plus haut. Le BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 a reculé de 3,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse de la marge brute ajustée et de la hausse des charges administratives et de vente, comme il est expliqué plus haut.

PERSPECTIVES

La santé et la sécurité de nos employés demeurent primordiales pour nous. Nous suivons attentivement toutes les recommandations que les autorités de la santé publique émettent par rapport à la COVID-19 et nous avons mis en place des protocoles de protection.

Malgré la pandémie de COVID-19 qui sévit, nos usines ont fonctionné jusqu'à présent sans arrêt important. Cependant, il est difficile d'estimer les répercussions sur les volumes de ventes, nos activités ou nos résultats financiers en raison de l'incertitude et de la volatilité accrue de la demande. Nous surveillons de près la situation et nous demeurons prêts à nous adapter rapidement lorsque les circonstances changent.

En raison de la forte demande et des marges plus élevées dans notre secteur du sucre, nous nous attendons toujours à une amélioration de la performance financière pour l'exercice 2022 par rapport à l'exercice 2021. La vigueur de notre secteur du sucre devrait compenser la hausse des coûts découlant des pressions inflationnistes et la demande plus faible dans le secteur des produits de l'érable.

Secteur du sucre

Nous nous attendons toujours à une bonne performance du secteur du sucre au cours de l'exercice 2022. La demande intérieure sous-jacente demeure forte pour tous les segments de la clientèle, soutenue par la conjoncture favorable du marché.

À Taber, la campagne de transformation de la betterave à sucre a pris fin et a donné le volume attendu de sucre. Dans l'ensemble, nous nous attendons à ce que l'usine de Taber produise 121 000 tonnes métriques de sucre de betterave pour l'exercice en cours, soit une hausse de 6 000 tonnes métriques par rapport à l'exercice précédent.

En raison de la conjoncture du marché favorable pour notre secteur du sucre, nous relevons nos prévisions des volumes de ventes pour l'exercice 2022 de 10 000 tonnes métriques, pour les porter à 785 000 tonnes métriques. Nous nous attendons à ce que le volume de ventes intérieures augmente de 2,5 % par rapport à l'exercice 2021, tandis que nos volumes d'exportations devraient diminuer en raison de la réduction du contingent occasionnel aux termes de l'ACEUM pour l'exercice en cours. Globalement, une augmentation d'environ 5 000 tonnes métriques des volumes est attendue pour l'exercice 2022 comparativement à l'exercice 2021, et les variations de volumes prévues au cours de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

- Le secteur des produits industriels, qui est notre secteur le plus important, devrait connaître une croissance de 3 %, car la demande de produits contenant du sucre demeure stable au Canada et aux États-Unis.
- Les volumes de ventes de produits liquides devraient progresser de 3 %, grâce à la demande continue des clients actuels.
- Nous prévoyons une diminution de 2,5 % dans notre secteur des produits de consommation, les volumes revenant aux niveaux normalisés que nous connaissions avant la pandémie de COVID-19.
- Nous nous attendons à une baisse des ventes sur les marchés d'exportation au cours de l'exercice 2022 en raison de la réduction des contingents occasionnels aux termes de l'ACEUM.

L'effet combiné de la hausse des volumes et des ajustements de prix favorables devrait accroître la rentabilité par rapport à 2021.

Les programmes d'entretien des installations de Montréal et de Vancouver devraient suivre la tendance observée au cours des années précédentes et devraient entraîner une augmentation des charges d'exploitation fondée sur le marché. Le retour à des volumes de récolte normaux et des betteraves à sucre de meilleure qualité par rapport à 2021 pour l'usine de Taber devraient se traduire par une diminution des charges d'exploitation.

Les frais de distribution devraient augmenter de 30 % par rapport à l'exercice 2021, rendant compte des transferts de volumes supplémentaires de l'ouest vers l'est pour répondre à la demande des consommateurs et de la hausse des prix sur le marché pour l'entreposage ainsi que pour le transport routier et ferroviaire.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter de 25 % en raison d'une hausse sans effet sur la trésorerie de la rémunération fondée sur des actions découlant de l'appréciation du cours de l'action au cours des derniers trimestres, partiellement atténuée par la baisse des charges liées à la COVID-19.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations devraient aussi être inférieures pour l'exercice 2022 en raison du calendrier et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement. Nous prévoyons consacrer environ 20,0 millions de dollars à différents projets d'immobilisations.

Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence défavorable potentielle sur nos activités des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que ces hausses n'aient pas d'incidence importante sur nos résultats financiers à brève échéance, puisque notre stratégie de couverture devrait continuer d'atténuer ces risques.

Secteur des produits de l'érable

Les résultats financiers du secteur des produits de l'érable ont été moins élevés que prévu pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, en raison principalement de la baisse des volumes et des pressions inflationnistes inattendues sur les coûts du matériel d'emballage, du transport et de la main-d'œuvre, ainsi que des difficultés d'expédition à l'échelle mondiale imputables à la disponibilité des transporteurs. Nous prévoyons que ces pressions financières et opérationnelles se maintiendront pour le reste de l'exercice 2022. À la clôture du deuxième trimestre, nous avons commencé à mettre en œuvre une stratégie d'actualisation des prix avec nos clients dans le but de recouvrer ces coûts additionnels. L'amélioration attendue des prix pour les clients qui permettra de

recouvrer ces hausses de coûts inattendues ne se produit pas aussi vite que prévu initialement, en raison de la conjoncture actuelle du marché et de la concurrence sur le marché du sirop d'érable, qui a bénéficié d'une solide récolte en 2022.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T3 2022	T3 2021	CUM 2022	CUM 2021
(non audité)				
(en milliers de dollars, sauf le volume et les données par action)				
Sucre (en tonnes métriques)	203 315	190 563	579 928	564 752
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 027	11 471	37 225	40 578
Produits totaux	254 632	210 931	738 728	650 700
Marge brute	24 948	30 064	102 333	100 128
Marge brute ajustée ¹⁾	32 654	25 932	104 341	89 792
Résultat des activités d'exploitation	8 822	15 062	51 658	57 545
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	16 528	10 930	53 666	47 209
BALIA ajusté ¹⁾	23 108	17 214	73 187	66 237
Charges financières nettes	4 385	5 345	12 509	14 424
Charge d'impôt sur le résultat	1 299	2 881	10 215	11 734
Bénéfice net	3 138	6 836	28 934	31 387
de base par action	0,03	0,07	0,28	0,30
dilué par action	0,03	0,07	0,28	0,29
Bénéfice net ajusté ¹⁾	8 419	4 247	28 498	24 246
de base par action ¹⁾	0,08	0,04	0,27	0,23
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

Produits totaux

Les produits ont augmenté de 43,7 millions de dollars et de 88,0 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2022, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse des produits découle essentiellement des prix moyens et des volumes de ventes plus élevés et de l'augmentation des ventes de sous-produits dans le secteur du sucre, de la hausse des prix de vente dans le secteur des produits de l'érable, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des volumes de ventes dans le secteur des produits de l'érable pour les deux premiers trimestres en 2022.

Marge brute

Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du troisième trimestre de l'exercice à l'étude a augmenté de 6,7 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la marge brute ajustée dans les deux secteurs d'activité. En ce qui a trait au secteur du sucre, la marge brute ajustée par tonne métrique pour le trimestre considéré a augmenté de 24,73 \$. Quant au secteur des produits de l'érable, le pourcentage de la marge brute ajustée a diminué de 0,3 % pour le trimestre, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, la marge brute ajustée a enregistré une hausse de 14,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de la marge brute ajustée du secteur du sucre, partiellement contrebalancée par la diminution de la marge brute ajustée dans le secteur des produits de l'érable.

Résultat des activités d'exploitation

Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre considéré s'est chiffré à 16,5 millions de dollars, contre 10,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 5,6 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, le résultat ajusté des activités d'exploitation s'est chiffré à 53,7 millions de dollars, comparativement à 47,2 millions de dollars, en hausse de 6,5 millions de dollars. L'amélioration pour les deux périodes est principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

Charges financières nettes

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties	2 119	2 101	18	6 288	6 241	47
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 308	1 314	(7)	3 950	4 670	(720)
Intérêts sur le placement privé	897	612	285	2 699	612	2 087
Amortissement des frais de financement différés	311	316	(5)	928	909	19
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(633)	611	(1 244)	(2 473)	611	(3 084)
Autres charges d'intérêts	383	391	(8)	1 116	1 381	(265)
Charges financières nettes	4 385	5 345	(961)	12 509	14 424	(1 916)

Les charges financières nettes du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice en cours ont diminué de 1,0 million de dollars et de 1,9 million de dollars, respectivement, en regard de celles des périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence favorable de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de la baisse des intérêts moyens sur la facilité de crédit renouvelable attribuable à la diminution de l'encours moyen. Cette diminution a été contrebalancée en partie par des charges d'intérêts additionnelles sur les billets de premier rang garantis émis au troisième trimestre de l'exercice 2021.

Les autres charges d'intérêts ont trait principalement aux intérêts à payer aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec (les « PPAQ ») relativement à des achats de sirop d'érable conformément aux modalités de paiement de ceux-ci, et à l'accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives.

Imposition

	T3 2022	T3 2021	Δ	CUM 2022	CUM 2021	Δ
(en milliers de dollars)						
Exigible	2 522	2 458	64	12 680	10 713	1 967
Différé	(1 223)	423	(1 646)	(2 465)	1 021	(3 486)
Charge d'impôt sur le résultat	1 299	2 881	(1 582)	10 215	11 734	(1 519)

La variation d'une période à l'autre de la charge d'impôt exigible et différé concorde avec la variation du résultat avant impôt pour le trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre l'amortissement déclaré aux fins de l'impôt et les montants pour amortissement constatés à des fins de présentation des résultats financiers, des avantages sociaux futurs et des instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a diminué de 3,7 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces écarts s'expliquent essentiellement par les variations sans effet sur la trésorerie de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés au titre des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, contrebalancées en partie par les charges financières nettes et les charges d'impôt sur le résultat moins élevées.

Le bénéfice net ajusté du trimestre écoulé et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a augmenté de 4,2 million de dollars et de 4,3 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du résultat ajusté dégagé des activités d'exploitation du secteur du sucre.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux PCGR de la Société pour les huit derniers trimestres.

Rapport intermédiaire sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2022

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)

	TRIMESTRES ²⁾							
	2022			2021				2020
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Volume de sucre (TM)	203 315	196 570	180 043	214 753	190 563	183 749	190 440	225 396
Volume de produits de l'érable (en milliers de livres)	12 027	12 912	12 286	11 678	11 471	14 214	14 892	13 181
Produits totaux	254 632	253 341	230 755	243 231	210 931	215 929	223 840	246 212
Marge brute	24 948	33 899	43 486	39 616	30 064	31 451	38 613	37 890
Marge brute ajustée ¹⁾	32 654	35 887	35 800	31 020	25 932	27 407	36 452	40 065
Résultat des activités d'exploitation	8 822	15 499	27 337	26 952	15 062	19 151	23 332	22 829
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	16 528	17 487	19 651	18 356	10 930	15 107	21 171	25 004
BALIA ajusté	23 108	24 017	26 062	24 786	17 214	21 375	27 647	31 231
Bénéfice net (perte nette)	3 138	8 570	17 226	16 140	6 836	10 778	13 773	12 952
de base par action	0,03	0,08	0,17	0,16	0,07	0,10	0,13	0,13
dilué(e) par action	0,03	0,08	0,15	0,15	0,07	0,10	0,13	0,12
Bénéfice net ajusté ¹⁾	8 419	9 122	10 957	9 620	4 247	7 751	12 248	14 551
de base par action	0,08	0,09	0,11	0,09	0,04	0,07	0,12	0,14
dilué par action	0,08	0,09	0,10	0,09	0,04	0,07	0,11	0,14
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre ¹⁾	138,68	159,11	174,25	121,16	113,95	118,60	161,18	157,51
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable ¹⁾	8,2 %	8,0 %	8,1 %	9,7 %	8,5 %	9,4 %	8,9 %	7,9 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines, sauf le quatrième trimestre de 2020 qui compte 14 semaines.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) de l'exercice est généralement le meilleur sur le plan de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des ventes liée à une augmentation de la proportion des ventes aux particuliers pendant cette période de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) est celui dont les volumes sont habituellement les moins élevés et dont la composition de la clientèle est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution des produits, de la marge brute ajustée et du bénéfice net ajusté. Cette tendance a été différente au deuxième trimestre de l'exercice 2022, étant donné qu'un certain nombre de ventes qui avaient été retardées au premier trimestre de l'exercice se sont matérialisées au deuxième trimestre.

Normalement, le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Toutefois, depuis le troisième trimestre de l'exercice 2020, les volumes de ventes présentent une volatilité qui est imputable en partie à la pandémie.

Situation financière

(en milliers de dollars)	2 juillet 2022	3 juillet 2021	2 octobre 2021
Total des actifs	985 166 \$	885 667 \$	879 930 \$
Total des passifs	650 382	605 396	560 972

La hausse du total des actifs de 99,5 millions de dollars pour le trimestre considéré par comparaison avec le trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par l'augmentation de 43,9 millions de dollars des stocks, de 30,7 millions de dollars des clients et autres débiteurs et de 21,8 millions de dollars des instruments financiers dérivés.

Le total des passifs pour le trimestre considéré a augmenté de 45,0 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de 40,5 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs, de la hausse de 21,0 millions de dollars du solde impayé sur la facilité de crédit renouvelable, de la hausse de 11,6 millions de dollars des passifs d'impôt différé et de la hausse de 4,0 millions de dollars des obligations locatives. Ces variations ont été partiellement contrebalancées par une diminution de 30,7 millions de dollars des passifs au titre des avantages du personnel.

Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme de versements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débetures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant les distributions de liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

	T3 2022	T3 2021	CUM 2022	CUM 2021
(en milliers de dollars)				
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(406)	24 752	(15 308)	29 715
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 878)	(16 263)	12 123	(9 608)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 387)	(5 689)	(9 784)	(17 785)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	129	1	70	(18)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(7 542)	2 801	(12 899)	2 304

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 25,2 millions de dollars pour le trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation défavorable de 15,0 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de la diminution de 5,6 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie et de la hausse de 4,6 millions de dollars des intérêts et des impôts payés. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 45,0 millions de dollars, essentiellement en raison de la variation défavorable de 32,7 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de la hausse de 10,7 millions de dollars des intérêts et des impôts payés et de la diminution de 1,5 million de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 12,4 millions de dollars pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des emprunts découlant de la combinaison de la réduction de la facilité de crédit renouvelable et de l'émission de billets garantis de premier rang en 2021. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 21,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est imputable en grande partie à la hausse des emprunts découlant de la combinaison de la réduction de la facilité de crédit renouvelable et à l'émission de billets de premier rang garantis en 2021 pour une contrepartie de 19,1 millions de dollars et à la somme en trésorerie de 2,6 millions de dollars tirée de l'émission d'actions liée aux options sur actions exercées au cours de la période.

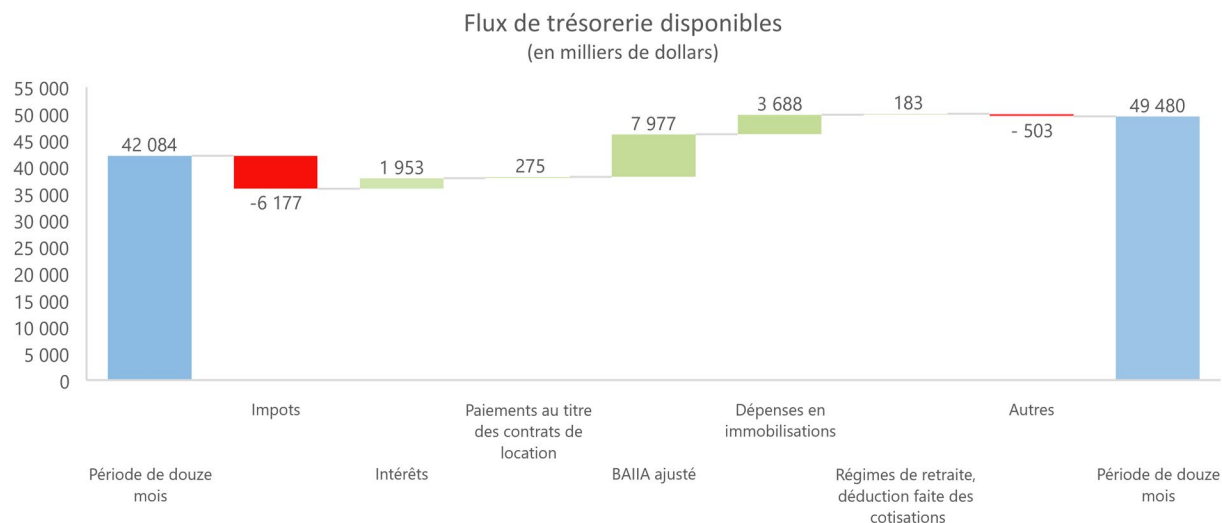
Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice 2022 ont reculé de 2,3 millions de dollars et de 8,0 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les variations sont imputables principalement à la diminution des dépenses en immobilisations.

Dans le but de fournir des renseignements supplémentaires, nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux PCGR, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, y compris les dépenses en immobilisations, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements des obligations locatives.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Période de douze mois	
(en milliers de dollars)	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	33 557	45 197
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	43 934	28 771
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	(9 223)	(7 527)
Amortissement des soldes transitoires	–	(23)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	287	(1 296)
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles	(16 678)	(27 416)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	2 701	9 751
Paiement au titre des obligations locatives	(5 098)	(5 373)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	49 480	42 084
Dividendes déclarés	37 439	37 287

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 2 juillet 2022 se sont chiffrés à 49,5 millions de dollars, ce qui constitue une hausse de 7,4 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 8,0 millions de dollars du BAIIA ajusté, exclusion faite des éléments hors trésorerie liés aux passifs au titre des régimes de retraite futurs prévus dans la convention collective des employés de Montréal et de la rémunération de la haute direction liée à notre programme d'unités d'actions liées à la performance, à la diminution de 3,7 millions de dollars des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et à la baisse de 2,0 millions de dollars des intérêts payés. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la hausse de 6,2 millions de dollars de la charge d'impôt payée.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, ont diminué de 3,7 millions de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'an dernier, en raison surtout de la diminution des dépenses engagées au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2022. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée ne réduisent pas les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets ne sont pas essentiels aux activités d'exploitation des usines. Ces projets sont plutôt entrepris en raison des économies opérationnelles qu'ils permettront de réaliser une fois achevés.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire pour chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour les périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, de l'amortissement des soldes transitoires et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 8,9 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

Obligations contractuelles

Aucun changement significatif ne touche le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 2 octobre 2021.

Au 2 juillet 2022, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 746 000 tonnes métriques de sucre brut, dont 196 727 tonnes métriques avaient un prix établi, pour un engagement total de 168,8 millions de dollars.

Ressources en capital

Lantic dispose d'un fonds de roulement totalisant 200 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui arrive à échéance le 23 novembre 2026, sur laquelle elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au TIOL ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers. Au 2 juillet 2022, des actifs

d'une valeur totale de 588,3 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 519,7 millions de dollars au 3 juillet 2021.

Au 2 juillet 2022, un montant de 141,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2,7 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et autres dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation. Nous sommes d'avis que le crédit inutilisé aux termes de la facilité de crédit renouvelable est suffisant pour combler nos besoins anticipés en matière de liquidités.

Au 2 juillet 2022, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable.

TITRES EN CIRCULATION

Au 2 juillet 2022 et au 10 août 2022, un total de 104 372 045 actions étaient en circulation, respectivement (103 686 923 au 3 juillet 2021).

Le 1^{er} juin 2020, Rogers a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto pour procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre publique de rachat de 2020 ») aux termes de laquelle elle peut racheter jusqu'à concurrence de 1 500 000 actions ordinaires. De plus, Rogers a conclu une convention d'achat d'actions automatique avec Scotia Capitaux Inc. dans le cadre de l'offre publique de rachat de 2020. Aux termes de la convention, Scotia Capitaux peut acquérir, à son gré, des actions ordinaires pour le compte de Rogers durant certaines périodes d'interdiction d'opérations, sous réserve du respect de certains paramètres visant le cours des actions et leur nombre. L'offre publique de rachat de 2020 a commencé le 3 juin 2020 et s'est terminée le 2 juin 2021. Aucune action n'a été achetée aux termes de l'offre publique de rachat de 2020.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les affaires et les activités de Rogers sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et sa capacité de commercialiser le sucre et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 2 octobre 2021. Ce document se trouve sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse www.LanticRogers.com.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR. Par mesure financière non conforme aux PCGR, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux PCGR présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés résumés non audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux PCGR à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux PCGR qu'utilise RSI dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de ce qui suit :
 - « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre, des contrats de change à terme et des dérivés incorporés, tels qu'ils sont décrits ci-après;
 - « l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie », lequel correspond aux soldes transitoires liés à l'évaluation à la valeur de marché des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel en vigueur au 1^{er} octobre 2016 qui sont amortis au fil du temps en fonction de leur date de règlement jusqu'à l'échéance de tous les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel, comme il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie.
- Le BALIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements et les charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement au titre du coût des ventes, de l'amortissement des soldes transitoires dans le coût des ventes au titre des couvertures de flux de trésorerie, de l'amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements. L'amortissement du solde transitoire dans les charges financières nettes correspond aux soldes transitoires liés à l'évaluation à la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt en vigueur au 1^{er} octobre 2016 qui sont amortis au fil du temps en fonction de leur date de règlement jusqu'à l'expiration de tous les swaps de taux d'intérêt, comme il est décrit dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, de l'amortissement des soldes transitoires et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés des options sur actions exercées, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux PCGR, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse des résultats de la Société présentés aux termes des PCGR. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T3 2022			T3 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	21 278	3 670	24 948	26 594	3 470	30 064
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 917	789	7 706	(4 880)	748	(4 132)
Marge brute ajustée	28 195	4 459	32 654	21 714	4 218	25 932
Résultat des activités d'exploitation	8 159	663	8 822	14 684	378	15 062
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 917	789	7 706	(4 880)	748	(4 132)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	15 076	1 452	16 528	9 804	1 126	10 930
Résultat des activités d'exploitation	8 159	663	8 822	14 684	378	15 062
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 917	789	7 706	(4 880)	748	(4 132)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	4 903	1 677	6 580	4 461	1 823	6 284
Charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable	–	–	–	–	–	–
BALIA ajusté	19 979	3 129	23 108	14 265	2 949	17 214
Bénéfice net			3 138			6 836
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			7 706			(4 132)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(632)			611
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(1 793)			932
Bénéfice net ajusté			8 419			4 247
Bénéfice net de base par action			0,03			0,07
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,05			(0,03)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,08			0,04

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2022			CUM 2021		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	89 114	13 219	102 333	85 358	14 770	100 128
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	1 730	278	2 008	(11 154)	818	(10 336)
Marge brute ajustée	90 844	13 497	104 341	74 204	15 588	89 792
Résultat des activités d'exploitation	47 796	3 862	51 658	51 717	5 828	57 545
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	1 730	278	2 008	(11 154)	818	(10 336)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	49 526	4 140	53 666	40 563	6 646	47 209
Résultat des activités d'exploitation	47 796	3 862	51 658	51 717	5 828	57 545
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	1 730	278	2 008	(11 154)	818	(10 336)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	14 434	5 087	19 521	13 444	5 337	18 781
Charges non récurrentes du secteur des produits de l'érable	-	-	-	-	247	247
BALIA ajusté	63 960	9 227	73 187	54 007	12 230	66 237
Bénéfice net			28 934			31 387
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			2 008			(10 336)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(2 473)			611
Impôt sur les ajustements ci-dessus			29			2 584
Bénéfice net ajusté			28 498			24 246
Bénéfice net de base par action			0,28			0,30
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,01)			(0,07)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,27			0,23

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 2 octobre 2021.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2022. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 a) afférente aux états financiers intermédiaires résumés non audités ainsi qu'à la note 3 r) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2021 pour un complément d'information.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours de la période de neuf mois close le 2 juillet 2022, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs.

Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- notre intention d'accroître la capacité de raffinage de sucre et d'agrandir le réseau de distribution connexe dans l'Est du Canada,
- les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités,
- les prix futurs du sucre brut,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de betteraves,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- la situation à l'égard des contrats de travail et des négociations collectives,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances, notamment en ce qui concerne notre capacité de financer et de mener à terme le projet d'expansion de notre usine de Montréal et du réseau de distribution dans l'Est canadien, et la poursuite de nos activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.